

| | |
|---------------------------------------|---|
| <p>Cas</p> | <p>Apporter un outil d'entraînement pour remédier aux difficultés de conjugaison des verbes au présent de l'indicatif pour les élèves de CE2 en difficulté.</p> |
| <p>Auteurs</p> | <p>Laurent BRUN, Clarisse Tabao & Julie Mermin</p> |
| <p>Résumé</p> | <p>Les enseignants constatent que certains élèves de CE2 ont des difficultés avec la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif. Alors que ces élèves ont déjà appris à conjuguer les verbes au présent en classe de CE1 et bien qu'ils connaissent les règles de conjugaison, les enseignants retrouvent dans leurs travaux écrits des erreurs de conjugaison des verbes au présent. Notre logiciel permet donc à ces élèves de s'entraîner à conjuguer les verbes au présent de l'indicatif à travers différents types d'exercices. Ils pourront l'utiliser quand ils le souhaiteront, en autonomie (la présence d'un adulte n'est pas nécessaire) et ils disposeront de différents types de feedbacks (retours d'informations sur leurs résultats). Le logiciel permet également la répétition des exercices. De plus, il doit s'intégrer en respectant les règles de l'institution (temps et organisation).</p> |
| <p>Situation problématique</p> | <p><u>Elèves en difficulté :</u></p> <p>Ces élèves produisent des erreurs de conjugaison au présent de l'indicatif, ils ont des difficultés à accorder le verbe avec le sujet alors qu'ils sont capables de réciter les règles de conjugaison. Ils ont donc des connaissances déclaratives mais pas encore opératoires.</p> |

Ainsi, si rien n'est fait pour résoudre ces erreurs, les élèves en difficulté seront en décalage d'apprentissage (retards) par rapport à leurs pairs et ne pourront pas atteindre les objectifs d'apprentissage fixés par les programmes scolaires officiels. Ces décalages d'apprentissage peuvent entraîner des problèmes pour leur future vie scolaire. En effet, s'ils ne construisent pas des bases solides dans l'apprentissage de la conjugaison, ils auront des difficultés pour suivre la suite de cet enseignement mais aussi des autres. Cela peut également devenir un problème au niveau social car ils feront toujours des erreurs dans leurs textes (telles que les lettres de motivation) qu'ils devront rédiger dans leur vie d'adulte.

De plus, ces élèves pourraient être amenés à attribuer leurs erreurs de conjugaison à des causes internes et stables (« je ne suis pas bon, je ne peux rien n'y changer »), ce qui pourrait participer à la construction de l'impuissance apprise (Peterson & Seligman, 1984). Ces difficultés pourraient être donc des facteurs contribuant à l'échec scolaire, voire à l'échec social. Il faut donc les résoudre afin de permettre à ces élèves de répondre aux exigences des institutions et d'avoir la possibilité de réussir scolairement.

Notre logiciel leur permettra de développer l'aspect procédural des connaissances par l'entraînement puis permettra leur automatisation (gain de temps et d'énergie) dans la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif.

Enseignants :

Les enseignants retrouvent chaque année (du CE1 au CM2) des erreurs de conjugaison au présent de l'indicatif dans les copies de leurs élèves qu'ils ont du mal à gérer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils ne peuvent pas prendre trop de temps sur la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif car ils doivent suivre un programme fixé par le Ministère de l'Education Nationale et ne peuvent pas prendre le risque de retarder l'ensemble de la classe. Ils n'ont peut-être pas non plus les moyens efficaces (outils motivants, intéressants...) pour résoudre ces difficultés et s'adapter aux différences interindividuelles en conjugaison.

De plus, lors de l'évaluation d'un travail écrit, si l'enseignant, dans n'importe quels domaines, fait face à trop d'erreurs de conjugaison, il pourrait modifier involontairement son évaluation qui portera alors plus sur la forme que sur le fond. Il aura donc un jugement erroné sur le travail accompli, et ceci pourrait l'amener à une évaluation subjective de ce dernier.

Devant son impuissance à faire progresser les élèves en difficulté, il peut remettre en cause ses compétences professionnelles ou remettre en cause les élèves en difficulté, en jugeant qu'ils n'ont pas les capacités de progresser, que cela est dû à une cause interne, stable et non modifiable. Dans les deux cas, l'enseignant peut aller jusqu'à ne plus intervenir spécifiquement envers les élèves en difficulté, voire ne plus intervenir du tout et les laisser dans leurs difficultés qui ne cesseront d'augmenter.

Ensuite, les parents inquiets du faible rythme d'apprentissage et des difficultés de leurs enfants pourront poser des problèmes à l'enseignant en remettant en cause son travail.

De plus, le professeur doit différencier son enseignement mais cela a des limites. La différenciation a un coût pour l'enseignant dans la préparation et la mise en œuvre de son enseignement. La différenciation en classe ne peut pas résoudre tous les problèmes notamment ceux des élèves en grande difficulté.

Notre logiciel peut donc permettre aux enseignants de différencier et optimiser leurs enseignements, d'intervenir de façon plus efficace sans augmenter leur charge de travail (préparation et mise en œuvre) et de porter leur attention sur tous leurs élèves et pas seulement ceux en difficulté.

Autres élèves :

Les autres élèves peuvent également se retrouver en retard par rapport au programme fixé par le Ministère de l'Éducation Nationale du fait que les élèves en difficulté demandent plus d'attention de la part de l'enseignant et peuvent donc ralentir le rythme d'apprentissage de la classe.

Si l'enseignant passe trop de temps avec les élèves en difficulté, les autres peuvent s'ennuyer, être démotivés, se désintéresser du cours, ce qui peut conduire à la dégradation du climat de la classe (chahut) et cela pas seulement lors des séances de conjugaison. Ils peuvent même ressentir un sentiment d'abandon de la part de l'enseignant.

De plus, cela peut limiter les progrès et les apprentissages ; ainsi, ils ne pourront pas développer leurs compétences aussi loin qu'ils auraient pu.

Notre logiciel permettra à ces élèves de bénéficier d'une attention plus élevée de la part de l'enseignant et donc d'un enseignement plus adapté à leurs compétences.

Parents :

Certains parents ne savent pas comment la conjugaison du présent de l'indicatif est enseignée à l'école ; ils ont donc du mal à aider leurs enfants à dépasser leurs difficultés.

Le plus souvent, ils se centrent sur l'aspect déclaratif des connaissances, c'est-à-dire qu'ils aident surtout leurs enfants à apprendre par cœur les règles de conjugaison. Mais malgré l'effort et l'investissement des parents, les enfants sont toujours en difficulté. Cela peut amener certains parents à juger leurs enfants de manière négative, en pensant qu'ils ne réussiront jamais à dépasser leurs difficultés et remettre en question leurs compétences et leur efficacité à aider leurs enfants. D'autres parents peuvent remettre en cause les compétences de l'enseignant, ce qui peut les amener à attendre que leurs enfants changent de professeur l'année suivante, sans rien faire pour les aider.

Le logiciel en aidant leurs enfants, permettra aux parents de se sentir moins démunis face aux difficultés. Il pourra leur donner des moyens d'action sans qu'ils aient besoin de compétences particulières.

| | |
|-----------------|---|
| | <p><u>Institution</u> :</p> <p>A la fin du cycle 3, les élèves doivent être capables de « rédiger un texte d’une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte-rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ; orthographier correctement un texte simple de dix lignes, lors de sa rédaction ou de sa dictée, en se référant aux règles connues d’orthographe et de grammaire ainsi qu’à la connaissance du vocabulaire» (BO du MEN, p.27).</p> |
| Contexte | <p>Dès le CP, les élèves abordent de manière implicite la conjugaison. Il faut attendre le CE1 pour voir un enseignement explicite, structuré de celle-ci et en particulier du présent de l’indicatif. Les enseignants de CE2 constatent régulièrement que des élèves n’ont pas stabilisé les apprentissages suivis en CE1. Ces élèves rencontrent des difficultés pour conjuguer les verbes du présent de l’indicatif, ces dernières pouvant être pénalisantes pour la suite des apprentissages.</p> <p>Ces difficultés surviennent souvent dans plusieurs disciplines de CE2 car ils doivent régulièrement réaliser des productions écrites tels que des exercices, des devoirs, des affiches (quels que soient les supports et les outils utilisés), dans lesquels les élèves peuvent faire des erreurs dans la conjugaison des verbes au présent de l’indicatif.</p> <p>Cet enseignement se poursuit tout au long de la scolarité obligatoire donc, s’ils n’apprennent pas l’essentiel de la conjugaison en primaire, ils auront des difficultés au collège, au lycée mais aussi dans la société en général.</p> <p>En effet, dans la société, les compétences orthographiques (dont la conjugaison) peuvent être des enjeux de sélection dans certaines situations telles que la recherche d’emploi. Il est donc essentiel que les élèves du primaire apprennent rapidement les bases de la conjugaison et donc le présent de l’indicatif.</p> |

But recherché

Elèves en difficulté :

Le but recherché est de permettre aux élèves de CE2 en difficulté de réussir à conjuguer les verbes au présent de l'indicatif en développant et en automatisant l'aspect procédural de leurs connaissances par l'entraînement en autonomie dans un environnement pouvant être motivant et cela, grâce à des exercices d'entraînement permettant de s'approprier une méthode efficace pour conjuguer les verbes. Cette méthode comprend 4 étapes successives qui sont :

- 1) Distinguer le temps (passé, présent, futur) ;
- 2) Repérer et associer le nom sujet au pronom correspondant ;
- 3) Définir le groupe d'appartenance du verbe ;
- 4) Associer le pronom sujet et la terminaison correspondante.

Enseignant :

Le but est d'aider l'élève à dépasser ses difficultés sans que cela nuise au rythme d'enseignement /d'apprentissage de la classe et d'avoir une classe dont le niveau de compétence en conjugaison est plus homogène.

Les autres élèves :

Le but est de leur permettre d'avoir un enseignement de conjugaison plus adapté à leurs compétences, de pouvoir bénéficier d'un environnement de travail propice aux apprentissages (disponibilité de l'enseignant, climat positif de la classe).

| | |
|------------------|---|
| | <p><u>Parents</u> :</p> <p>Les parents pourront constater que leurs enfants peuvent progresser et dépasser leurs difficultés dans le domaine de la conjugaison, ce qui devrait les amener à avoir un meilleur jugement sur eux.</p> <p><u>Institution</u> : le but recherché est d'obtenir de meilleurs résultats aux évaluations nationales.</p> |
| Solutions | <p>La solution a pour but principal de proposer un logiciel qui permet aux élèves en difficulté en conjugaison de progresser en travaillant en autonomie. L'enseignant peut par l'intermédiaire de ce logiciel répondre à un besoin spécifique de la classe.</p> <p>L'intérêt de la solution est de proposer un logiciel d'apprentissage en autonomie, avec des feedbacks systématiques et une structure favorisant les apprentissages visés sans demander nécessairement de travail supplémentaire à l'enseignant que ce soit hors ou en présence des élèves.</p> <p><u>Proposition concernant son utilisation</u> :</p> <p>La découverte du logiciel et de son fonctionnement peut se faire en présence du professeur. Cela peut se faire pendant les horaires de classe si l'enseignant peut adapter son emploi du temps ou alors dans le cadre du Dispositif d'Aide Personnalisée aux Elèves (DAPE). Ce moment de découverte permettra aussi à l'élève de (re)voir l'utilisation d'un ordinateur nécessaire à l'utilisation du logiciel. L'enseignant devra aussi expliquer aux élèves concernés qu'ils utilisent ce logiciel pour devenir compétents dans la conjugaison des verbes au présent.</p> |

Les élèves doivent savoir aussi qu'ils vont devoir utiliser le logiciel à des moments précis de la journée scolaire ; ceci ne doit pas se faire au détriment d'autres apprentissages scolaires (conjugaison comprise) et doit s'intégrer au sein d'un enseignement différencié.

Une utilisation basique de l'ordinateur :

Le logiciel requiert des connaissances basiques d'utilisation d'un ordinateur qui sont acquises ou facilement accessibles par les élèves de CE2.

Des consignes simples et connues :

Les consignes des activités du logiciel sont inspirées de celles de manuels classiques des élèves afin d'éviter les problèmes de compréhension des consignes.

Une organisation des exercices et des différentes parties :

Les exercices et les parties sont organisés en étapes structurées aidant la construction des règles d'action permettant à l'élève de devenir capable de conjuguer les verbes au présent. Ces étapes sont : repérer le temps du verbe (ici le présent) ; trouver à quel groupe appartient le verbe ; remplacer le sujet du verbe par le pronom correspondant; se rappeler la terminaison correspondante. A partir de l'expérience professionnelle et des manuels scolaires, on peut constater que suivre ces étapes permet à l'élève en difficulté de construire progressivement les différentes règles d'action qui l'amèneront à être compétent en conjugaison.

| | |
|--|--|
| | <p><u>Des aides pour favoriser les apprentissages visés :</u></p> <p>L'élève dispose de feedbacks afin de connaître sa performance et d'avoir une aide pour se corriger seul. Il peut recourir à un aide-mémoire comprenant des rappels sur les leçons de conjugaison concernant le présent de l'indicatif afin de pallier aux difficultés de mémorisation.</p> <p><u>Un suivi par l'enseignant et les parents des élèves utilisateurs :</u></p> <p>Le professeur doit avoir un suivi des performances des élèves. Ces derniers devront noter sur une feuille les performances après chaque utilisation. L'enseignant, a posteriori, pourra individualiser l'utilisation du logiciel. Dans la mesure du possible, les parents des élèves utilisateurs pourront aussi s'investir dans le suivi de leurs enfants sans pour autant avoir de compétences concernant l'enseignement de la conjugaison. Il leur est conseillé d'instaurer un lieu et un horaire spécifique pour l'utilisation du logiciel.</p> |
| <p>Conditions et pré-requis</p> | <p><u>Pour l'élève utilisateur de logiciel :</u></p> <p>Il doit avoir accès rapidement à un ordinateur sur lequel est installé le logiciel (avec accès à internet) et pouvoir s'exercer dans un environnement favorable au travail en autonomie (calme, ambiance de travail).</p> <p>Le logiciel doit fournir des exercices compréhensibles et adaptés à l'élève, pour que ce dernier puisse conjuguer des verbes au présent de l'indicatif de manière autonome et étape par étape à travers des activités diversifiées. Il comprend également une partie cours reprenant les principales notions sur la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif, notions abordées en CE1 et revues en CE2. Le logiciel donne également des feedbacks clairs qui apparaissent pour chaque exercice afin d'évaluer ses performances.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>L'élève doit avoir quelques compétences par rapport à l'utilisation d'un ordinateur (Il doit être capable de mettre en route un PC, de lancer d'un programme, d'utiliser le clavier pour écrire des mots, de fermer un programme, d'éteindre le PC). Il doit être capable de comprendre seul des consignes simples, classiques. Il doit connaître quelques règles et notions de conjugaison sur le présent de l'indicatif.</p> <p><u>Pour l'enseignant et les parents :</u></p> <p>L'élève doit marquer ses résultats pour que l'enseignant puisse analyser ses performances afin de voir les améliorations ou les difficultés de l'élève.</p> <p>L'enseignant et les parents des élèves en difficulté doivent savoir installer le logiciel sur les ordinateurs et savoir l'utiliser afin d'aider l'élève en cas de problème d'utilisation.</p> <p><u>Pour l'institution scolaire :</u></p> <p>Les écoles équipées en matériels informatiques devraient être prévenues de l'existence de ce logiciel et de ses spécificités.</p> |
| <p>Indicateurs de performance</p> | <p><u>Elève en difficulté :</u></p> <p>Le logiciel est performant si les élèves ont de meilleurs résultats scolaires en particulier en français. Pour le mesurer, on peut faire la différence entre les résultats scolaires après utilisation du logiciel et ceux d'avant. A partir des différentes productions écrites de l'élève, l'enseignant devrait observer une diminution du nombre d'erreurs des accords entre le sujet et le verbe au présent de l'indicatif.</p> |

Le logiciel doit également permettre à ces élèves d'avoir un meilleur jugement sur leurs capacités. Ce jugement peut être mesuré à partir d'un questionnaire à destination de ces élèves.

Pour évaluer le progrès lors de l'utilisation du logiciel :

Notre logiciel donne des feedbacks pour que l'élève puisse connaître ses progrès ou ses erreurs. L'élève marque ses résultats pour que l'enseignant puisse observer ses améliorations ou repérer ses erreurs pour l'aider à y remédier.

Enseignant :

Le logiciel est performant si l'enseignant peut porter son attention sur tous les élèves et non seulement sur ceux en difficulté. Pour vérifier cela, il faudrait observer la classe avant, pendant et après l'utilisation du logiciel. De plus, l'enseignant devrait avoir un meilleur jugement vis-à-vis des élèves en difficulté mais aussi sur ses capacités à les aider. Cela peut être mesuré par un questionnaire.

Autres élèves :

Le logiciel est performant s'il y a une amélioration du climat de classe (moins de chahut...). Pour mesurer cela, on peut réaliser une observation de la classe avant et après utilisation du logiciel et proposer un questionnaire à destination de ces élèves et de l'enseignant.

Les parents :

Le logiciel est efficace si les parents portent un jugement plus positif sur leurs enfants mais aussi sur l'enseignant et s'ils se sentent moins démuni face aux difficultés de leurs enfants. On peut réaliser un questionnaire pour évaluer leur ressenti.

Références

Conjugaison. (n.d.). Dans *Wikipedia*. Repéré le 30 novembre 2010 à <http://fr.wikipedia.org/wiki/Conjugaison>

Peterson, C., & Seligman, M.E. (1984). Causal explanations as a risk factor for depression: Theory and evidence. *Psychological review*, 91, 347-374.

VERGNAUD G. (2002) Qu'apportent les systèmes de signes à la conceptualisation? Conférence introductive au colloque "Conceptualisation et surdité" des 10 et 11 mai 2001. *La nouvelle revue de l'AIS. Adaptation et intégration scolaires*. 17, 171-179.

Leclec'h-Lucas, J., Lucas, J. C., & Meunier, R. (2007). A portée de mot. In J. Leclec'h-Lucas, J-C Lucas & R. Meunier, *Conjugaison* (pp. 41-70). Paris : Hachette Education.

Bajor, I., Benaych, P., Cordiller, J., & al. (2006). Utiliser des verbes, la conjugaison. In A. Bentolila (Ed.), *L'île aux mots tout le français au CE1* (pp. 146-151). Paris : Nathan

Ministère de l'Education Nationale (2008). Le Bulletin Officiel du Ministère de l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : Horaires et programmes d'enseignement de l'école primaire, 3, 1-14. B.O hors série numéro 3 du 19 juin 2008.